

# L'Abbeille.

13<sup>ème</sup> Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

13<sup>ème</sup> Année.

VOL. XIII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 11 DÉCEMBRE, 1879.

No. 13.

## Petits problèmes.

LAUTREC A BAYARD.

Québec, 20 sept.

Ah ça ! je crois que tu veux changer les rôles. Fatigué de répondre sans trop savoir, tu veux me mettre sur la sellette. Cela ne m'irait pas toujours, mais ces jours-ci comme le parlement chôme, ma besogne est moins fatigante et je veux être condescendant.

Laisse-moi te dire toutefois que si ma réponse contient une argumentation plus spécieuse que solide à tes yeux du moins, je n'aimerais pas absolument à voir trop promptement sous ta plume l'appellation de sophisme. C'est là un mot un peu robuste quand l'interlocuteur n'est pas évidemment de mauvaise foi. Paralogisme me paraît plus exact dans ce cas et surtout moins odieux et plus charitable.

La question posée demanderait une réponse plus longue que je ne suis disposé à te la donner. Sans plus tarder, je t'annonce que je trouve strictement juste ce que tu condamnes. Le trajet de Québec à St-Hyacinthe peut valoir plus que celui de Québec à Montréal bien que celui-ci ait dix lieues de plus. Tu n'as qu'à bien considérer que la valeur d'une chose n'est point sa quantité, ni sa perfection, mais son estimation comparative ou si tu veux le rapport entre un objet donné et les autres qu'on peut échanger avec lui. L'excellence du froment reste la même, n'est-ce pas, ou varie peu ; mais la valeur du blé est très-variable. Suivant la rareté ou l'abondance, le blé monte ou baisse. Il en est de même du bois, du fer, du travail, et du transport des voyageurs. Un voyage vaut plus ou moins suivant qu'il y a plus ou moins de voies de communication. Ainsi donc le transport à Montréal pourra valoir moins que le transport à St-Hyacinthe. Le transport à St-Hyacinthe est la partie du transport à Montréal, diras-tu. En autant que tu vas à Montréal, c'est évident ; mais comme tu prends ton billet pour St-Hyacinthe, c'est un trajet distinct qui a sa valeur propre, tout comme le nom de Berger est distinct du nom de Bergeron, et Martin distinct de Martineau. Je t'engage donc à ne pas contester d'une façon trop bruyante, si tu veux aller bon marché à St-Hyacinthe.

Maintenant que tu reviens à Québec

pour l'ouverture des cours de l'Université, je vais accorder congé à ta jeune plume qui m'a témoigné bien de l'attention. De vive voix nous pourrions compléter nos notions, continuer nos débats et revenir sur les points obscurs. Puisque tu es Péripatéticien, tu admets que l'homme est un animal raisonnable. Eh bien ! j'ai sous les yeux trois essais de définition à te faire examiner. Quelqu'un, un buveur d'eau à la glace je suppose, dit que l'homme est un être qui boit sans avoir soif. Un autre, misanthrope bien sûr, dit que c'est un être ridicule qui rit des autres. Enfin un libre-échangiste dit que c'est un être destiné à faire des contrats. Et de fait quand tu arriveras à Québec, du plus loin que tu seras en vue, tu entendras nos automédons te proposer une transaction par la formule séculaire : "Une calèche, monsieur ?" Comme ces essais ne paraissent pas mettre en relief l'essence de l'homme ou sa *quid lité*, je crains pour leur sort. Mais enfin nous verrons.

J'allais me proclamer ton serviteur très-humble et très-obéissant, lorsque je m'aperçois de la présence d'un post-scriptum auquel je n'ai pas répondu. Si ma lettre ne part qu'un ou deux jours plus tard, la faute retombera sur ta curiosité.

Ta première question me laisse à penser que c'est plutôt la médecine que le droit qui te convient. Car c'est de la dissection pure et simple que tu fais subir à mes paroles. Pour être bref, j'admets sans discuter que le rire est un phénomène qui ne relève pas uniquement de l'esprit. Le cœur y a sa part sans doute. Mais ce que je pense exact, c'est que l'esprit porte à rire : c'est le grand stimulant du rire. Également le cœur ne se porte à rire que s'il n'est pas d'avance engagé fortement. Dans la plupart de ses affections, il procède tout de bon ; et le rire au sujet de ce qui le contrarie manque de naturel et d'entrain. Si l'on rit, l'on rit jaune suivant une expression que l'on comprend sans pouvoir l'expliquer peut-être. Mais pour prévenir toute dissection ultérieure et pour t'offrir plus de garantie, je t'ai traduit d'un ouvrage de philosophie morale du R. P. Solimani un passage sur le rire.

"Il y a, dit-il, deux espèces de rire, l'un corporel uniquement, l'autre partie corporel et partie spirituel qui provient

du contentement de l'âme. C'est de ce dernier que nous parlons. Les philosophes ne sont pas tous d'accord dans la définition du contentement dont le rire est l'indice. Les uns prétendent que c'est une joie mêlée d'admiration. D'autres prétendent que l'admiration n'est nullement nécessaire pour exciter le rire. Aussi diffèrent-ils dans la détermination de la matière du rire. Les uns enseignent que la matière du rire est tout ce qui est agréable. Les autres outre l'agrément exigent une certaine excellence et une aptitude à émouvoir l'âme. Ceux qui font venir le rire d'une admiration joyeuse, exigent dans la matière la nouveauté qui excite l'admiration. Quelques-uns veulent que la matière du rire soit ce qui est agréable à la fois et joyeux et facétieux. Il en est qui exigent toutes ces conditions. Aristote, dont l'opinion sur ce sujet est célèbre, dit que le ridicule provient de la laideur : le ridicule en effet est un certain défaut sans douleur et nullement nuisible. Cicéron paraît s'accorder avec Aristote. Les choses dont on rit, dit-il, sont seulement ou surtout celles qui marquent ou désignent une certaine laideur d'une manière non disgracieuse (*non turpiter*). Par le mot de laid (*turpis*), on indique ce qui est inconvenant de quelque façon. Ceci peut se rencontrer de plusieurs manières. Une chose peut ne pas convenir de la part de celui qui la fait ou la dit : parfois de la part de celui à l'égard duquel elle est faite ou dite ; quelquefois à raison du temps, ou du lieu ou d'une autre circonstance. On dit que le rire provient de ce qui est laid sans douleur, parce que la laideur qui implique souffrance excite plutôt la tristesse et les pleurs que la joie et le rire.

"Pour concilier ces opinions des philosophes sur la matière du rire, il faut distinguer trois degrés dans le rire. Le premier consiste dans un commencement de rire que font voir ceux qui à la rencontre d'un air, ou en apprenant une joyeuse nouvelle, ou pour une cause de cette nature, montrent un visage serein et sourient. Vient ensuite un rire modéré. Puis un rire immodéré, l'éclat de rire (*cachinnus*) qui est propre aux hommes légers et vulgaires. Pour le premier degré, ce qui est agréable de quelque manière paraît suffire. Le rire proprement dit est la plupart du temps excité